

PARTICULIERS

Impacts de la mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiements sur les tarifs des principales opérations et services de votre Banque

au 1^{er} novembre 2009

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



**BANQUE POPULAIRE
DU MASSIF CENTRAL**



Banque et populaire à la fois.

Suivre le fonctionnement de votre compte



Vos opérations courantes

■ Délivrance d'un RIB ou IBAN	gratuit
■ Relevé de compte:	
■ Mensuel	gratuit
■ Par quinzaine	3,45 €/trimestre
■ Par décade	6,95 €/trimestre
■ Hebdomadaire	10,10 €/trimestre
■ Journalier	27,80 €/trimestre
■ Edition de relevé de compte sur un automate	gratuit
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	gratuit
■ Aide au changement de domiciliations bancaires	gratuit
■ Frais de services bancaires	à partir de 2,20 €/mois ou 6,60 €/trimestre
■ Recherche de document dans la limite de 10 par an	gratuit
■ Recherche de document au-delà de 10 par an	à partir de 6,10 €

Vos opérations exceptionnelles

■ Clôture de compte (dépôt, épargne...)	gratuit
■ Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	gratuit
■ Transfert de compte vers un autre établissement:	
■ Livrets (Hors CEL)	gratuit
■ Comptes Epargne (PEL, CEL)	70,00 €
■ Comptes titres ordinaires ou PEA	9,50 € par ligne avec un minimum de 78,00 €

Les dates des valeurs :

La date des valeurs calculée à partir de la date d'enregistrement "J" de l'opération sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs. Elle intègre le délai de traitement nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

La Banque Populaire du Massif Central n'applique pas de date de valeur sur vos opérations à l'exception des remises de chèque:

■ Remise chèque	J + 2 jours ouvrés
-----------------	--------------------

Le Droit au Compte :

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

- Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants: l'ouverture et la fermeture du compte - un changement d'adresse au maximum une fois par an - un relevé de compte au moins une fois par mois - des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins - l'encaissement de virements reçus - l'encaissement de chèques déposés sur votre compte - le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque) - le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP) - un moyen de consulter à distance le solde de votre compte - une carte de paiement à autorisation systématique (Electron) - deux chèques de banque au maximum par mois.

Les conventions de relation



Choisir une convention adaptée à vos besoins

Votre convention Son contenu	Budj 12-16	Horizon 16-25	Equipage	Equipage co-titulaire	Equipage Acef
■ Carte Budj	X				
■ Carte Electron		X	Au choix	Au choix	Au choix
■ Carte Visa ou Eurocard		X			
■ Sécuriplus	X		X	X	X
■ Téléplus		Au choix	Au choix		Au choix
■ Cyberplus Gestion					
■ Moviplus					
■ Livret d'épargne	X	En option			
■ Découvert autorisé		X	X		X
■ Fructi-facilités		En option (+18 ans)	X		X
■ Adhésion Acef					X
Prix mensuel de la convention	2,00 €	50 % de réduction sur tarifs unitaires	6,95 €	2,00 €	8,50 €
En option					
■ Carte Visa Premier Initiale		X	+ 2,00 €		+ 2,00 €
■ Carte Visa Premier Classique			+ 5,00 €		+ 5,00 €
■ Carte Visa Premier Infinite			+ 18,00 €		+ 18,00 €

Vous pouvez souscrire individuellement à chaque produit ou service proposé.



Les heures limites de vos opérations

	Les opérations	Agences (opérations papier)	Cyber Envoyé et Confirmé par le Client
■ Virements (y compris réalisés par Alodis)	■ Virements unitaires France	16h00 ¹	16h00 ¹
	■ Virements unitaires Sepa	Pas d'heure limite, mais exécution à J+1 ouvrable (ordre sur support papier)	16h00
	■ Virements internationaux	Pas d'heure limite, mais exécution à J+1 ouvrable (ordre sur support papier)	12h00 change 11h00
■ Mise à disposition	■ Mise à disposition	Horaires de fermeture agences ²	
■ Espèces	■ Dépôt euros	Horaires de fermeture agences ²	
	■ Retraits euros	Horaires de fermeture agences ²	
■ Devises	■ Dépôts	Horaires de fermeture agences ²	
	■ Retraits	Horaires de fermeture agences ²	

1 - Pour les virements initiés le samedi, exécution le lundi

2 - Consultables sur notre site internet www.massifcentral.banquepopulaire.fr, rubrique : vos agences

Utiliser vos moyens de paiement



Carte de retrait (cotisation annuelle) (retraits distributeurs Banques Populaires)

■ Carte Point Argent

■ Client mineur 12 -17 ans	Gratuit
■ Autres	16,50 €/an

Carte de paiement (cotisation annuelle)

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué le 10 du mois). Toutes nos cartes de paiement (hors carte nationale) vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Vous pouvez également opter pour une carte haut de gamme, associée à de nombreux services (assurances, assistance...). Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la plus adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou de vol de votre carte, appelez le 0 825 08 24 24 (0.15 €/min) (7 jours/7, 24 h/24) pour faire immédiatement opposition.

■ Carte Budj (réservée aux 12-18 ans)	27,00 €
■ Carte Visa Electron	26,00 €

■ Carte Visa Electron (hors assurance et assistance)	25,00 €
■ Carte Visa internationale à débit immédiat	34,50 €
■ Carte Visa Internationale à débit différé	41,50 €
■ Carte Eurocard Mastercard à débit immédiat	34,50 €
■ Carte Eurocard Mastercard à débit différé	41,50 €
■ Carte Foot à débit immédiat	38,50 €
■ Carte Foot à débit différé	45,50 €
■ Carte Visa Premier Initiale	64,00 €
■ Carte Visa Premier Classique	120,00 €
■ Carte Infinite	280,00 €
■ E-Carte Bleue:	
■ Sur une carte Visa internationale	11,00 €
■ Sur une carte Visa Premier ou Infinite	Gratuit
■ Moneo	8,00 €
■ Tarifs réduits (sur cartes de paiement hors Infinite et Visa Premier option initiale) 2 cartes de paiement sur un même compte	
■ Si 2 cartes Electron	réduction de 12,75 € sur la 2 ^e
■ Pour les autres cartes de paiement	réduction de 17,50 € sur la 2 ^e
■ Carte dans Convention Equipage	minimum de -10 % sur la cotisation
■ Carte dans Conventions Horizon 16-25 ou jeunes actifs	-25 à -50 % sur la cotisation

Les services liés à votre carte

Détenteur de carte nationale 29 € (débit immédiat), 40 € (débit différé).

■ Sécuriplus	24,00 €
<i>Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Il garantit le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Votre assurance Sécuriplus vous couvre également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.</i>	
■ Réédition du code confidentiel	8.00 €
■ Fabrication de carte	
■ En mode normal (environ une semaine de délai)	gratuit
■ En urgence (72 h)	11.50 €
■ Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	11.25 €
■ Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par CB	11.25 €
■ Opposition sur carte	
■ Pour perte ou vol	gratuit
■ Pour usage abusif	32.00 €
■ Frais d'interdiction d'utilisation de la carte	62.00 €
■ Modification de contrat	A partir de 8.00 €

Retirer des espèces

(en France et au sein de la zone Euro)

■ Retrait d'espèces au guichet ou à un distributeur de la BPMC	gratuit
--	---------

■ Retrait d'espèces à un distributeur d'un autre établissement bancaire dans la zone Euro :	
■ Avec une carte autre qu'Electron ou Budj	gratuit
■ Avec une carte Electron à partir du premier retrait	1,05 €
■ Avec une carte Budj – 2 retraits gratuits/mois	1,05 €
■ Mise à disposition de fonds (auprès d'une autre Banque Populaire)	gratuit

Autoriser un prélèvement sur votre compte

■ Frais de mise en place d'un avis de prélèvement	15,00 €
■ <i>Gratuit pour une entrée en relation de moins de 6 mois et dans tous les cas pour les émetteurs suivants :</i>	
- Trésor Public, France Telecom (poste fixe), EDF-GDF	
- Distributeurs d'eau	
- Associations à vocation caritative	
■ Coût par opération	gratuit
■ Opposition à prélèvement ou TIP	
■ Sur un prélèvement avant exécution	gratuit
■ Permanente sur prélèvement	gratuit

Emettre ou recevoir un virement

■ Virements occasionnels ou permanents reçus	gratuit
■ Virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire et vers un autre établissement	gratuit
■ Par internet ou Minitel	gratuit
■ Sur un DAB Banque Populaire, avec votre carte bancaire	gratuit
■ Au guichet de votre agence	gratuit
■ Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement	gratuit
■ Frais d'opposition à un virement	gratuit

Utiliser un chéquier

■ Fabrication et renouvellement automatique de chéquier	gratuit
■ Envoi de chéquier standard à domicile	1,55 €
■ Envoi de chéquier correspondance à domicile	2,25 €
■ Envoi de chéquier en recommandé simple	4,55 €
■ Envoi de chéquier ou carte en recommandé avec AR	6,30 €
■ Chèque de banque (dans la limite de 10 par an, au-delà: 10.50 €)	gratuit
■ Frais d'opposition sur chèque	
■ Mise en place	20,00 €
■ Renouvellements semestriels (au-delà des six premiers mois)	20,00 €

Les incidents de paiement

Les forfaits comprennent les commissions d'intervention pour provision insuffisante, les frais de rejet, les frais de représentation. Dans le cas d'un rejet chèque, ils intègrent également l'envoi de la lettre d'information préalable pour provision insuffisante, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non-paiement, le blocage de la provision pour régularisation, les frais de mise en interdiction bancaire sur initiative de la banque et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

Les incidents liés aux chèques

■ Forfait de frais en cas de rejet(s) effectif(s) d'un chèque sans provision (validité de 30 jours à compter de la date du 1 ^{er} rejet)	
■ Inférieur ou égal à 50 €	30,00 €
■ Supérieur à 50 €	50,00 €
■ Chèque émis en période d'interdiction bancaire	19,40 €
■ Frais mensuel de gestion de compte « interdit bancaire » à l'initiative d'une autre banque	19,40 €
■ Chèque remis et retourné impayé	gratuit
■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,00 €

Bénéficiaire de moyens de paiement alternatifs au chèque

■ Baséo Banque Populaire forfait destiné aux clients sans chéquier : carte Electron, autorisation de prélèvement, virements, chèques de banque, RIB, conseils...	4,00 €
---	--------

Autres incidents de paiement

TAUX DE BASE 7,90 %

■ Découvert de compte non convenu	
■ Intérêts débiteurs	Taux de base + 12 %
■ Commission d'immobilisation si les nombres débiteurs sont supérieurs aux nombres créditeurs	20 % des intérêts débiteurs
■ Minimum forfaitaire en cas de découvert moyen inférieur à 400 €	18 €/trimestre

Taux annuel calculé sur 365 jours dans la limite du plafond réglementaire.

■ Forfait de frais en cas de rejet d'un ordre de paiement pour défaut de provision	montant de l'opération (maxi 20 €)
■ Frais par Saisie Attribution, Avis à Tiers Détenteur	68,50 €
■ Frais par Opposition Administrative	10 % du montant de l'opposition, maxi 68,50 €
■ Commission d'intervention pour provision insuffisante	
■ Par opération	8,90 €
■ Plafond mensuel	35 opérations

Accéder à la banque à distance



Par Internet

Pour accéder à vos comptes en ligne, rapidement et en toute sécurité, nous vous proposons deux formules différentes: Cyberplus consultation, consultez gratuitement le solde et l'historique des opérations comptabilisées sur vos comptes, le détail de l'encours de vos cartes bancaires. Cyberplus gestion, accédez à toutes les informations de Cyberplus consultation avec en plus les virements gratuits, la recherche et le téléchargement d'écritures, l'évolution de votre portefeuille boursier... L'option Bourse, intégrée à Cyberplus Gestion, vous permet de passer vos ordres de bourse simplement et en toute sécurité.

■ Abonnement mensuel, hors coût de connexion	
■ Cyberplus consultation	gratuit
■ Cyberplus Gestion (option Bourse gratuite)	3.00 €

Par Téléphone

Accéder à la plateforme téléphonique de votre banque et joindre un conseiller:

■ Composez le 0892 890 063 ou 0892 xxx xxx ⁽¹⁾	0,34 €/min
■ SMS 6 11 10 ⁽¹⁾	0,35 €/envoi + prix SMS

La plateforme téléphonique et SMS 6 11 10 vous permettront de connaître à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations

■ Moviplus (abonnement mensuel, 2 choix possibles):	
■ 2 SMS/semaine	2,60 €
■ 5 SMS/semaine	4,75 €

Par Minitel

(abonnement mensuel, hors coût de communication)

■ Téléplus consultation	2.50 €
■ Téléplus Gestion	5.75 €
■ Consultation service minitel ⁽¹⁾	0.16 €/mm

(1) Frais prélevés par l'opérateur téléphonique

En cas de réclamation, un numéro est mis à votre disposition:
09 74 75 03 63 (numéro d'appel non surtaxé à partir d'un poste fixe)

Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger



Vos opérations de change

■ Achat et vente de billets en devises clients BPMC	5,00 €
---	--------

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction. Ce cours est affiché en agence

■ Délivrance et reprise de chèques de voyage en devises ou en euros, clients BPMC:	1.50 % du montant de l'opération
■ Minimum de perception	5,00 €

Vos opérations par carte bancaire

■ Paiement par carte bancaire	
■ Zone Euro	Gratuit
■ Hors Zone Euro (par paiement)	2 % du montant
■ Retrait d'espèces à un distributeur hors zone Euro	Du montant du retrait: 2 % + Frais fixe par retrait 3,05 €
■ Retrait à l'étranger au guichet d'une banque (Cash Advance)	Du montant du retrait: 2 % + Frais fixe par retrait 4,57 €

Vos virements vers l'étranger

Depuis le 01/01/2006 l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de sa Banque doivent être impérativement communiqués pour tout virement sur l'E.E.E.**

■ Eurovirement SEPA:

Virement libellé en euros quel que soit son montant à destination des pays de l'E.E.E. et la Suisse

■ papier	gratuit
----------	---------

Le SEPA (Single Euro Payments Area) émane d'une volonté de la Communauté Européenne de créer un espace harmonisé des paiements permettant aux consommateurs d'effectuer des règlements selon des conditions techniques, juridiques et tarifaires identiques. Seules les cartes et les virements sont concernés par cette harmonisation au 1^{er} janvier 2008 sous réserve pour le virement d'être libellé en euro, de reprendre le BIC et l'IBAN dans les coordonnées bancaires et d'être au format SEPA. La zone géographique couverte par le SEPA comprend tous les pays de l'Espace Economique Européen + la Suisse soit 31 pays.

■ Virement européen

Virement libellé en € d'un montant < = 50 000 € émis en frais partagés à destination des pays de l'E.E.E. respectant les conditions du règlement CE N° 2560-2001

■ papier	gratuit
----------	---------

■ Virement international:

■ Virement papier émis en Euros ou en devises*	0,10 % du montant de l'opération mini: 15 € maxi: 80 €
■ Virement par internet	0,08 % mini: 12 € maxi: 80 €

Vos virements en provenance de l'étranger

■ Rapatriement en euros:

■ € virement SEPA	gratuit
■ Virement européen comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire - BIC et IBAN -	
■ Autre rapatriement en euros ou en devises *	15,00 € maximum

Vos remises de chèques étrangers

■ Payable en crédit dès réception sauf bonne fin	15,00 € maximum
■ Payable en crédit après l'encaissement	25,00 €

En cas de renseignements incorrects pour pouvoir exécuter l'ordre, un surcoût de 12 € sera facturé + frais éventuels réclamés par la banque étrangère.

* Une commission de change est appliquée pour tout paiement en devises
0,05 % du montant - Mini 13 € maxi 60 €

** E.E.E.: Espace Economique Européen

Gérer votre épargne et votre portefeuille boursier



Bénéficiaire d'une épargne disponible et préparer vos projets

Des solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts sont servis annuellement. Consultez votre conseiller.

■ Virement permanent	gratuit
■ Crescendo (abonnement annuel)	15,00 €
■ Decrescendo	gratuit

Crescendo vous permet de placer efficacement vos excédents de trésorerie: lorsque le solde de votre compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

Dynamiser votre épargne

Placements à terme, Assurance Vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine ou de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller.

Gérer votre portefeuille boursier

Ordres de Bourse Euronext Paris au comptant

	Agence	Téléphone	Internet
■ Commissions proportionnelles	1,40 %	1,12 %	0,55 %
■ Minimum de perception	15,50 €	15,50 €	9,00 €
■ Ordre transmis et non exécuté		gratuit	

■ Ordre avec Service de Règlement Différé (SRD)

■ Commission de règlement différé (Achat/Vente) Taux mensuel	0,70 %
■ Frais proportionnels au montant brut négocié, taux mensuel et prorata temporis	0,35 % Frais minimum forfaitaire de 9 €
■ Frais de prorogation	
■ Frais sur ordre sur titre nominatif	30 €

Ordres de Bourse sur titres cotés à l'étranger

Ces opérations sont réalisables par téléphone ou via votre agence uniquement. Pour tout renseignement sur la tarification relative à ces opérations, nous vous invitons à consulter votre conseiller de clientèle.

■ Commissions proportionnelles	1,914 %
■ Minimum de perception	45,00 €
■ Souscription d'OPCVM (hors droits d'entrée éventuels)	
■ OPCVM Groupe BP	gratuit
■ OPCVM hors Groupe BP	gratuit

Droits de garde (frais annuels)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus annuellement au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse de l'année civile précédente. Toutes les valeurs et OPCVM du Groupe BP sont exonérées de droits de garde.

Valorisation du portefeuille au 31/12	Commission proportionnelle	Commission additionnelle par ligne	
Inférieur à 50 000 €	0,25 %	cotée en France 8,50 €	cotée à l'étranger 15,00 €
Entre 50 000 et 149 999 €	0,20 %	cotée en France 8,50 €	cotée à l'étranger 15,00 €
Supérieur à 150 000 €	0,10 %	cotée en France 8,50 €	cotée à l'étranger 15,00 €

Minimum de perception : 35 € par portefeuille titres
Ce minimum ne s'applique pas si le portefeuille titres est exclusivement composé de parts sociales BPMC, d'actions Natixis, de SCPI Groupe Banque Populaire et autres privatisations de moins de 18 mois.

Autres produits et Services

■ Portefeuille titres PEA non soumis à droits de garde, frais de gestion annuels	23 €
■ Relevé de portefeuille titres	
■ Annuel	gratuit
■ Trimestriel	17,50 €/an
■ Mensuel	52,50 €/an





TAUX DE BASE 7,90 %

Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus

■ Découvert de compte convenu	
■ Intérêts débiteurs	Taux de base + 9 %
■ Commission d'immobilisation si les nombres débiteurs sont supérieurs aux nombres créditeurs	20 % des intérêts débiteurs
■ Minimum forfaitaire en cas de découvert moyen inférieur à 400 €	18 €/trimestre

Taux annuel calculé sur 365 jours dans la limite du plafond réglementaire.

Une certaine souplesse de gestion peut vous être accordée par la mise en place d'une autorisation de découvert. Le coût total de votre découvert dépendra alors de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.

Crédit renouvelable

■ Créodis (frais de dossier)	gratuit
------------------------------	---------

Frais de fonctionnement de la carte Créodis

■ Cotisation annuelle:	
■ Titulaire carte	17,00 €
■ Carte conjoint	8,50 €
■ Réédition code secret	6,00 €
■ Commission de paiement hors Zone Euro	2,5 % du montant de la transaction
■ Commission de retrait hors Zone Euro	2,5 % de la transaction + 2,90 €

Vos projets personnels :

prêt personnel, automobile, travaux, étudiants...

■ Taux	consulter votre agence
■ Frais de dossiers:	
■ prêt ≤ 21 500 €	minimum 80 €
■ prêt > 21 500 €	1,20 %, minimum 150 €
■ Assurance (par tranche de 10 000 € et/mois)	à partir de 4,20 €

Vos projets immobiliers :

prêt immobilier, taux zéro, épargne logement, prévoir...

■ Taux	consulter votre agence
■ Frais de dossiers	1,20 %, minimum 180 €, maximum 1 000 €

■ Assurance (par tranche de 10 000 € et/mois)	à partir de
■ Age de l'assuré < 35 ans	1,90 €
■ Age de l'assuré ≥ 35 ans	2,50 €

Les garanties

■ Nantissement de compte	gratuit
■ Délégation sur produits assurance-vie capitalisation	gratuit
■ Gage de compte d'instruments financiers	gratuit
■ Mainlevée de garantie	gratuit

Autres prestations

■ Information caution (maximum 3)	11 €
■ Modification simple	35 €
■ Modification avec simple réédition du tableau d'amortissement	115 €
■ Autre modification nécessitant une rédaction d'avenants d'actes	260 €
■ Tableau d'amortissement (dans la limite de 10 par an, au-delà 6,10 €)	gratuit

Protéger votre famille et vos biens



Votre assurance personnelle

■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)	à partir de 7,50 €/mois
---	----------------------------

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

■ Autonomis

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

Exemple: pour une rente mensuelle de 1 000 € en cas de dépendance totale, 27,55 € par mois pour un assuré souscrivant à 50 ans.

■ Information juridique: renseignements juridiques et vie pratique, par téléphone	8,50 €/an
■ Sécurité juridique: consultation et protection juridique par un avocat	65,00 €/an

Protéger vos enfants

■ Assur - BP Enfant (de sept 2008 au 30 sept 2009)	18,00 €
■ Assur - BP Horizon	25,00 € (en assurance personnelle)

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans, une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers). Consultez votre conseiller.

Assurer l'avenir de vos proches

■ Fructi-famille

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

Exemple : pour 27 € par an pour 15 000 € de garantie décès toutes causes pour un assuré de 34 ans sous réserve d'acceptation médicale

■ Fructi-budget	à partir de 24 € par an
■ Fructi-facilités (assurer votre compte chèques en cas de décès)	19,60 €

Assurer vos biens : auto et habitation

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Consultez votre conseiller pour un devis personnalisé.

Tarifs à l'unité

Location de coffres

Prix annuel, défini en fonction du volume du coffre et du niveau de garantie.

■ Coffre	à partir de 84 €
----------	------------------

Transmettre votre patrimoine

■ Frais d'ouverture d'un dossier de succession au sein de la même Banque Populaire

■ Avoirs jusqu'à 1 500 €	47,00 €
■ Avoirs supérieurs à 1 500 €	1 % de l'avoir successoral
■ Minimum	111,00 €
■ Maximum	550,00 €
■ Frais de service bancaire	18 €/trimestre

■ Intervention exceptionnelle liée à la succession (règlement de factures...)	16,00 €
■ Frais d'envoi de fonds au notaire	32,00 €
■ Frais pour succession vacante (recherche d'héritiers, transfert en déshérence)	150,00 €

Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, la Banque Populaire du Massif Central vous apporte une réponse complète dans les plus brefs délais.

■ Votre conseiller reste votre interlocuteur

Vous pouvez également contacter le Service Clients de votre Banque

- Banque Populaire du Massif Central - Service Clientèle
18, boulevard Jean-Moulin - 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
- N° de téléphone : 09 74 75 03 63 (n° d'appel non surtaxé à partir d'un poste fixe)

■ En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

- Médiateur de la Banque Populaire du Massif Central.
Monsieur Jean-Claude Delatronchette
7, rue Newton - ZI du Brézet - 63000 Clermont-Ferrand.



Ce pictogramme identifie sur vos extraits de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre extrait de compte.

Vous recevrez également une fois par an, un relevé de l'ensemble des frais liés au fonctionnement du compte-courant de l'année écoulée.





Pour rester en contact avec votre banque à tout moment

Pour contacter un conseiller



Le Kiosque Alodis

0 892 890 063 (0,34 €/mn)

Le service clients

09 74 75 03 63

(n° d'appel non surtaxé à partir d'un poste fixe)

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24



Moviplus ou
SMS 6 11 10 (0,35 €/envoi + coût du SMS)

Votre compte sur votre portable



Téléplus

3616 BPMC (0,16 €/mn)



Nos guichets automatiques



Cyberplus

www.massifcentral.banquepopulaire.fr

Sur notre site internet, de nombreuses informations :

- guide de la mobilité bancaire,
- convention d'assurance emprunteurs AERAS,
- crédit relais immobilier,
- convention de compte de dépôt.

et de nombreux glossaires pour vous familiariser
avec les termes financiers et bancaires.



Siège social : 18, boulevard Jean-Moulin - 63057 Clermont-Ferrand Cedex I

Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et par les textes subséquents. RCS 775 633 878 Clermont-Ferrand. Activité annexe: intermédiation et courtage d'assurance - inscription ORIAS n° 07 008 962.